

## Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2019

### MAYOTTE

	janvier 2019	février 2019 *	Cumul de janvier à		année 2018
			2019 *	2018	
<b>Dossiers déposés</b>	0	2	2	2	11
<b>Décision de recevabilité par les commissions</b>	0	4	4	0	8
-Dossiers recevables	0	3	3	0	6
- Dossiers irrecevables (A)	0	1	1	0	2
<b>Mesures de rétablissement personnel (B)</b>	0	0	0	0	1
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	0	0	0	1
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
<b>Mesures de réaménagement des dettes (C)</b>	0	2	2	0	4
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	0	0
• dont plans d'attente	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	0	2	2	0	4
• dont mesures d'attente	0	0	0	0	2
<b>Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)</b>	0	3	3	0	4
<b>Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)</b>	0	6	6	0	11
<b>Relations avec les tribunaux</b>					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	0	0	0	0	1

\* provisoire

En février 2019, les commissions ont été saisies de 2 situations de surendettement et en ont traité 6 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 0 % sur les deux premiers mois 2019 par rapport aux deux premiers mois 2018 (2 dossiers contre 2 dossiers).

A fin novembre 2018, 9 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 30,8 % sur cette période.